



**NATURA
2000**

**Le Petit Morin de Verdelot
à Saint-Cyr-sur-Morin**

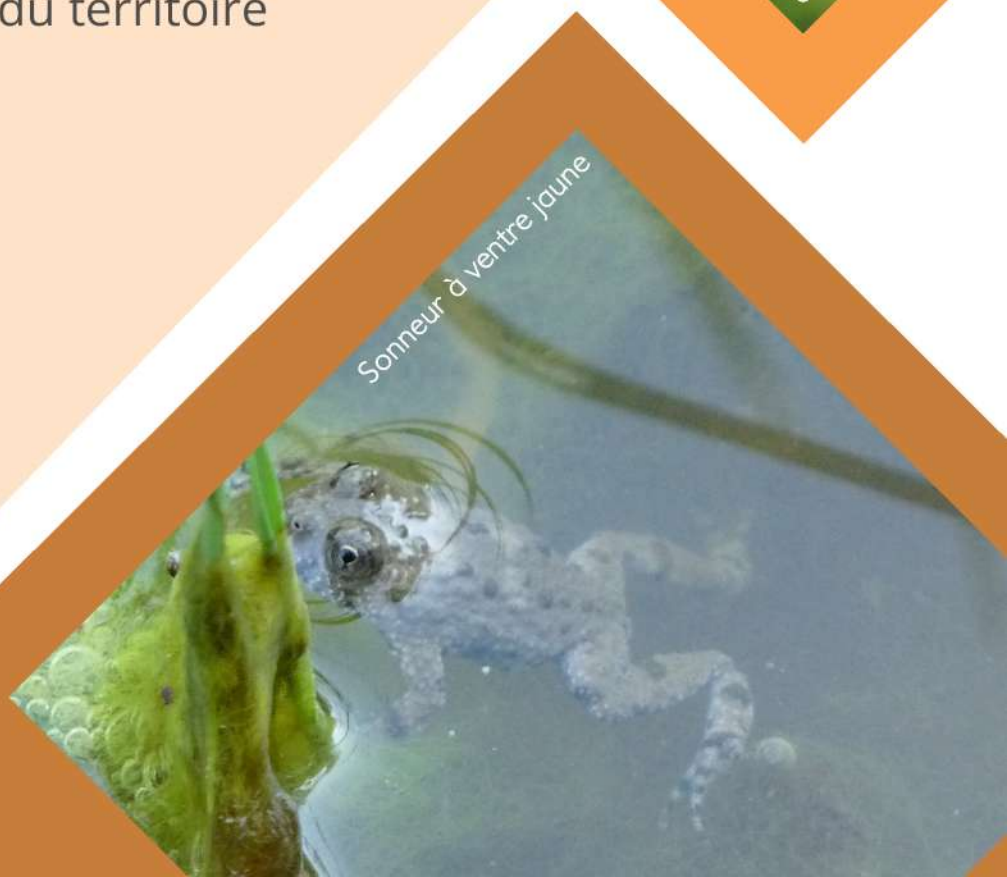
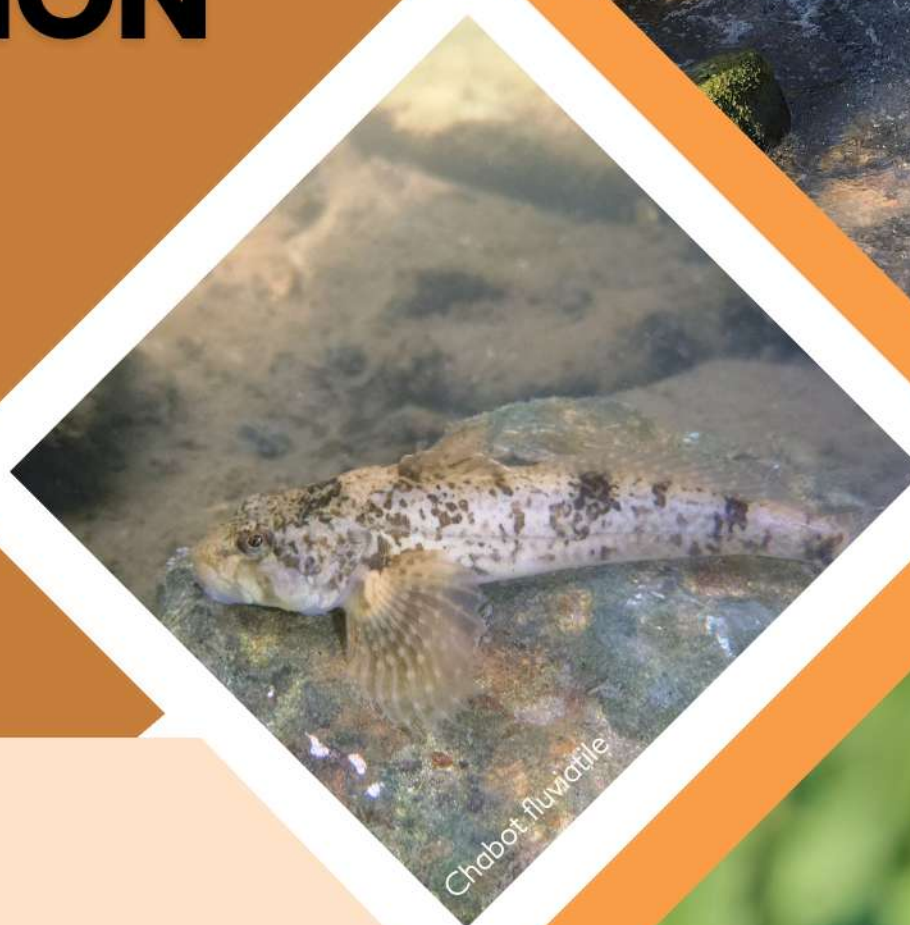
LETTRE D'INFORMATION

Toute l'actualité de votre site
Natura 2000

**Septembre
2026**

Sommaire

- 2 Le site Natura 2000 en quelques chiffres
- 3 Contrats et travaux en rivière
- 4 Zoom sur la Lamproie de Planer
- 5 Travaux en faveur des espèces d'intérêt communautaire
- 6 Gestion des prairies pour le Cuivré des marais
- 7 De nouveaux outils mis à disposition des acteurs du territoire
- 8 Les îlots de senescence en forêt
- 9 Sensibiliser le grand public et les scolaires
- 10 Sensibiliser les élus et valoriser le territoire
- 11 Enquêtes / évènements à venir / Contacts



LE PETIT MORIN DE VERDELOT À SAINT-CYR-SUR-MORIN

9

communes

Le site Natura 2000
en quelques chiffres

structure porteuse

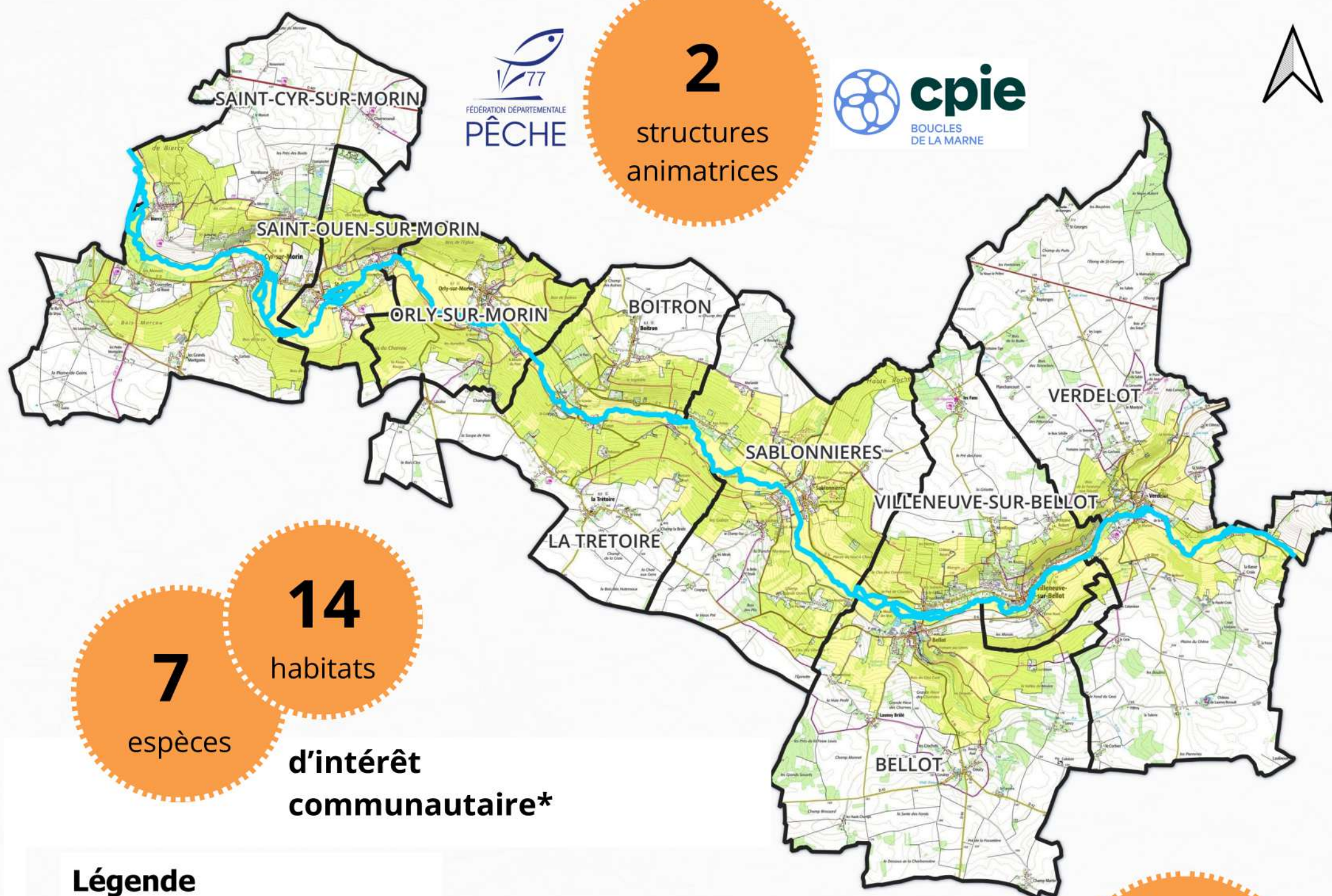


3 589

hectares

2

structures
animatrices



7

espèces

14

habitats

**d'intérêt
communautaire***

Légende

- Petit Morin
- Limites communales
- Limites du site Natura 2000



23

km de cours
d'eau

* Une espèce d'intérêt communautaire est une espèce animale ou végétale, vulnérable, rare ou endémique à l'échelle de l'Union européenne, dont la conservation implique également la préservation de leurs lieux de vie correspondant à l'habitat d'espèce.



Contrats Natura 2000 : agir pour les rivières et la biodiversité

Vous êtes propriétaire d'une parcelle en bord de rivière et souhaitez contribuer à la préservation du milieu aquatique ? Les contrats Natura 2000 peuvent vous accompagner dans votre projet !

Les contrats Natura 2000 permettent aux **propriétaires situés au sein du site Natura 2000** de mettre en œuvre, sur leurs parcelles, des actions de restauration ou de gestion en faveur de la biodiversité et des milieux naturels.

Pour les propriétaires privés, ces contrats peuvent être **financés à 100 %**, grâce aux fonds dédiés de la **Région Île-de-France et de l'Union européenne**. Ils permettent également de bénéficier d'une **exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties**.

Des projets construits avec les propriétaires

Les actions sont réalisées **sur la base du volontariat**, en concertation avec les propriétaires. Chaque projet est étudié au cas par cas afin de répondre au mieux aux enjeux du site, aux besoins de la rivière et aux usages de la parcelle.



Restauration de berge par techniques végétales



Restauration hydromorphologique du Vannetin

Plusieurs types d'actions peuvent notamment être réalisés sur les milieux aquatiques :

- **restauration des berges ;**
- **plantation de ripisylve**, c'est-à-dire la végétation présente naturellement le long des cours d'eau ;
- **restauration hydromorphologique** des cours d'eau pour améliorer leur fonctionnement naturel ;
- **restauration de frayères** et de zones humides ;
- et d'autres actions favorables à la biodiversité aquatique.

Préserver la biodiversité tout en répondant aux enjeux du territoire

Le contrat Natura 2000 constitue un véritable **outil d'action au service de la biodiversité et du territoire**. Les travaux peuvent notamment contribuer à améliorer la qualité des habitats aquatiques, tout en prenant en compte d'autres enjeux locaux, comme la prévention des inondations. Chaque projet est ainsi conçu en fonction des caractéristiques de la parcelle, des besoins du milieu naturel et des usages des propriétaires et des autres acteurs du territoire.

Vous avez un projet en bord de rivière ou souhaitez simplement en savoir plus ? N'hésitez pas à contacter les animatrices du site Natura 2000. Elles pourront vous renseigner et vous accompagner dans votre démarche !

Zoom sur la lamproie de Planer

Le Petit Morin et ses affluents abritent une **riche biodiversité aquatique**, au sein de laquelle se trouve plusieurs espèces de poissons d'intérêt communautaire.

Parmi elles, **la lamproie de Planer** se distingue par son apparence anguilliforme étonnante et sa bouche en forme de ventouse. Ce petit poisson d'une quinzaine de centimètres possède également un cycle de vie hors du commun.

Une longue vie dans les sédiments

Pendant sa phase larvaire, la lamproie de Planer vit enfouie dans les sédiments, où elle peut rester **5 à 7 ans**. Elle se nourrit alors de micro-organismes et de débris végétaux. À ce stade, elle est aveugle et ne possède pas encore de nageoires.

Lorsqu'elle atteint sa maturité sexuelle, elle se métamorphose : ses yeux et ses nageoires se développent, son système reproducteur apparaît tandis que son système digestif disparaît. Elle quitte alors les sédiments et entame sa migration vers son lieu de reproduction, appelé **frayère**.

Une reproduction en groupe

Pour rejoindre sa frayère, située dans des zones constituées de graviers et de petits cailloux, la lamproie peut parcourir **plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs dizaines de kilomètres**.



Lamproie de Planer adulte



Reproduction de Lamproie de Planer

Une fois sur place, les lamproies construisent des nids dans les graviers et y déposent leurs œufs. Elles se reproduisent en groupe, parfois jusqu'à **30 individus**, de manière simultanée. Après la reproduction, les adultes meurent, achevant ainsi leur cycle de vie.

Une espèce présente sur le Petit Morin

Sur le site Natura 2000, la lamproie de Planer est présente sur **le cours principal du Petit Morin**. Elle est en revanche absente de ses affluents, où les habitats favorables à sa croissance sont absents. Sa petite taille et la nécessité de se déplacer entre ses zones de croissance et ses sites de reproduction la rendent particulièrement **sensible aux obstacles à la continuité écologique**.

Comment la préserver ?

Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre dans le cadre des **contrats Natura 2000** pour préserver cette espèce. Il est notamment possible d'améliorer la qualité de ses habitats en ajoutant des graviers et des petits cailloux afin de recréer des zones favorables à la reproduction.

Des interventions plus importantes, comme la **restauration de la continuité écologique des cours d'eau**, peuvent également permettre de faciliter les déplacements de la lamproie et ainsi contribuer à améliorer durablement l'état de conservation de l'espèce.

Travaux pour le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté

Le CPIE des Boucles de la Marne a supervisé la continuité des travaux subventionnés par la Région Île-de-France, pour la **conservation des espèces d'intérêt communautaire**.

Durant l'automne-hiver 2025-2026, les travaux de création de mares et d'ornières se sont poursuivis sur plusieurs sites (4 parcelles communales et 14 parcelles privées) et avec pour objectif d'offrir au **Sonneur à ventre jaune** et au **Triton crêté** de nouveaux habitats disponibles et favorables à leur reproduction. Des mares et des ornières existantes ont également été restaurées afin de **recréer des corridors écologiques fonctionnels pour les deux espèces**.

Ces travaux sont réalisés en **conciliation avec les propriétaires privés et/ou publics** comme avec la ville de Saint-Cyr-sur-Morin, pour laquelle une mare à visée pédagogique a été créée sur une parcelle communale.

Des propriétaires privés, exploitants et forestiers ont également pu bénéficier de travaux comme la pose de clôture et d'abreuvoirs à Boitron, le curage de mare à Sablonnières, ou du débroussaillage et élagage à Orly-sur-Morin pour ne citer qu'eux parmi d'autres.

Création de mares et d'ornières



Mare créée sur une parcelle communale à Saint-Cyr-sur-Morin en janvier 2026

Pose de clôture et d'abreuvoirs de mares en prairie pâturée



Pose de clôture et mise en place d'un abreuvoir pour le bétail à Boitron en janvier 2026

AVANT - Atterrissement sur une mare à Boitron



Recreusement et curage de mares



APRÈS - La mare en eau après curage

Et quel avenir pour les espèces ?

Les multiples épisodes caniculaires ont causé l'assèchement prématuré des plans d'eau dès le mois de mai, ce qui a eu des effets catastrophiques sur la reproduction du Triton crêté et du Sonneur à ventre jaune. **Le Sonneur à ventre jaune est particulièrement impacté** car il se reproduit dans ses milieux temporaires qui se sont très vite asséchés et n'ont pas permis à l'espèce de se reproduire. **L'avenir des populations d'amphibiens est compromise surtout dans le contexte de réchauffement climatique qui tend à s'intensifier.**

Gestion des prairies en faveur du Cuivré des marais

Chaque année, des inventaires sont réalisés sur les prairies humides, les jachères et les bords de fossés pour **suivre l'évolution des populations d'un papillon d'intérêt communautaire, le Cuivré des marais.**

Le CPIE des Boucles de la Marne comptabilise les papillons en vol, qui apprécient les prairies riches en **pulicaire, salicaire ou menthe aquatique** dont ils se nourrissent. **Les preuves de reproduction doivent également être recherchées.** Pour cela, un travail minutieux de prospection **de pontes sur les plants de d'oseilles, plante hôte du Cuivré des marais**, est réalisé pendant la période de reproduction de l'espèce (fin mai à fin août). **En 2026**, plusieurs individus adultes ont pu être observés au mois de juillet, ainsi que des pontes et chenilles dans des prairies humides à **Orly-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin et Sablonnières !**



Recherche des pontes sur un pied d'Oseille.



Oseille crépue,
Rumex crispus

Longtemps considérée comme une mauvaise herbe, **l'Oseille joue pourtant un rôle écologique utile et diversifié** au sein des écosystèmes naturels et des milieux cultivés. Grâce à son système racinaire, l'oseille contribue à la **structuration du sol**, ses fleurs, bien que discrètes, **attirent divers insectes pollinisateurs**, ses feuilles servent de **nourriture** à certaines espèces d'insectes et de chenilles. De plus, l'oseille participe au **renouvellement et à la fertilité du sol.**



Prairie communale en gestion différenciée à Sablonnières

La prédominance de l'oseille sur une prairie est **souvent le signe d'une mauvaise gestion**. Sur une prairie à l'équilibre, quelques plants d'Oseille seulement seront présents naturellement, mais jamais envahissants.

Sur le site Natura 2000, certaines parcelles font l'objet d'une **gestion adaptée à l'écologie du Cuivré des marais**, en concertation avec les propriétaires et les agriculteurs. On peut citer l'exemple de **la commune de Sablonnières** avec la **mise en place une zone refuge** sur une prairie communale et le **contournement des secteurs de ponte** sur les bords de chemin de la prairie des hacots.



Femelle de
Cuivré des marais



Un projet interrégional nommé **PULYCAIRE** porté par le CPIE et d'autres structures environnementales a vu le jour en avril 2026. Ce projet multipartenarial vise à étudier et préserver les populations de **Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)** dans la vallée du Petit Morin, du Grand Morin, de la Seine et de l'Aube.



De nouveaux outils mis à disposition des acteurs du territoire



Découvrez **le Guide francilien de l'évaluation des incidences Natura 2000*** édité par la DRIEAT Île-de-France, qui présente cette procédure et donne accès aux différents outils et contacts utiles. Depuis le début de l'année 2026, les deux structures animatrices du site Natura 2000 (FDAAPPMA 77 et CPIE des Boucles de la Marne) ont été sollicitées pour une dizaine de projets soumis à évaluation d'incidence Natura 2000.



Webinaire

Bienvenue aux élus Natura 2000 – session 1

Jeudi 2 juillet 2026

Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires



La Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires vous invite à feuilleter le support de présentation du webinaire **"Bienvenue aux élus Natura 2000"** qui s'est tenu le jeudi 2 juillet 2026.

Ce webinaire alterne présentations, retours d'expérience et temps d'échange. Il permet aux participants de mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, d'identifier leur rôle au sein du comité de pilotage et de bénéficier des conseils d'élus déjà engagés dans cette démarche.

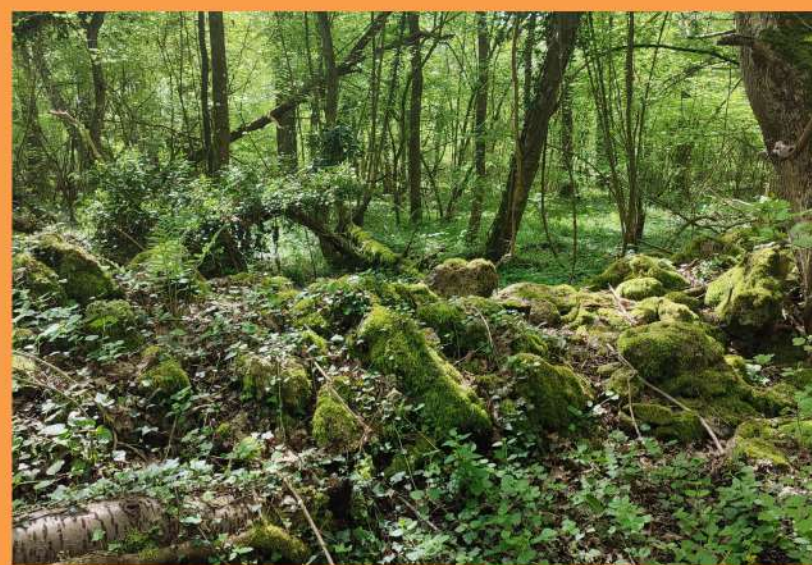
Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu participer à la première session, **une deuxième édition**, pour visionner le webinaire est programmée **le 10 novembre de 10h30 à 12h**. Un lien d'inscription sera disponible prochainement, n'hésitez pas à contacter les animatrices du site Natura 2000 pour avoir plus d'informations.

***L'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN)** est une démarche qui doit permettre de concevoir un projet compatible avec les objectifs de préservation des sites Natura 2000. Le projet, en effet, ne sera autorisé que si le projet ne porte pas atteinte aux objectifs de conservation ou de restauration des espèces et des habitats naturels du site Natura 2000.

Les îlots de senescence en forêt

En forêt, certains espaces sont volontairement **laissés en libre évolution**. Appelés îlots de sénescence, ils permettent aux arbres de vieillir, mourir et se décomposer naturellement, sans intervention humaine.

La gestion durable d'une forêt contribue à **l'atténuation du changement climatique et favorise l'adaptation des écosystèmes**, et joue un rôle essentiel notamment avec les vagues de sécheresse de ces dernières années.



habitat "Frênaies de ravins et de pentes fraîches (*Dryopterido affinis* – *Fraxinion excelsioris*) – Code Natura 2000 9180"



Cavité d'arbre
utilisée comme gîte

Les zones boisées occupent 61% de la surface du site Natura 2000. Plus de 1890 ha, sont des forêts de feuillus. Le reste des milieux boisés comprend peupleraies, arbres isolés, des vergers et pépinières, de la forêt mixte et de la forêt de conifères.

Enrichir la biodiversité locale

Les îlots de sénescence constituent de véritables **réservoirs de biodiversité**. Les arbres vieillissants et le bois mort qu'ils abritent offrent une grande diversité de cavités, fissures et refuges naturels. **Ces micro-habitats sont indispensables à de nombreuses espèces** qui dépendent spécifiquement des forêts matures pour se nourrir, se reproduire ou se reposer. Ces milieux sont notamment favorables à certaines chauves-souris forestières, comme le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) ou le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), qui utilisent les cavités des vieux arbres comme gîtes.



Murin de Bechstein

La forêt offre également un habitat favorable pour des espèces comme le **Sonneur à ventre jaune** qui utilise les ornières forestières pour se reproduire mais également les souches, mousses et racines des vieux arbres qui sont de potentiels lieux d'hivernation privilégiés par l'espèce. Les îlots de sénescence permettent également de **favoriser le déplacement et la dispersion des individus** à travers la forêt grâce à un réseau d'îlots répartis sur le territoire.

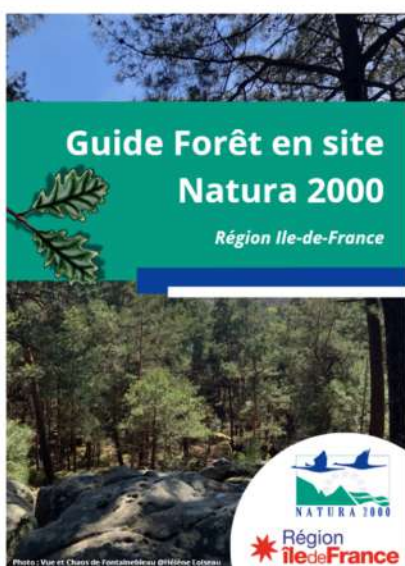
A NOTER !

la garantie de gestion durable est nécessaire pour obtenir certaines aides et avantages fiscaux.



Sonneur à ventre
jaune

En zone Natura 2000, toute coupe forestière ou intervention sylvicole est soumise à autorisation/déclaration au préalable et doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 sauf si un Plan Simple de Gestion (PSG) est en place et est conforme à la réglementation Natura 2000.



Si vous souhaitez en savoir plus, la Région Île-de-France a édité le **Guide Forêt en site Natura 2000** qui a pour objectif d'accompagner les acteurs forestiers des sites Natura 2000 dans la mise en place de contrats dédiés à la valorisation du bois sénescant (arbres disséminés et îlots) disponible auprès des structures animatrices.



Animation grand public, avril 2026, Saint-Cyr-sur-Morin.

Animations scolaires

90
élèves

Sensibiliser le grand public

En 2026, le CPIE des Boucles de la Marne a réalisé plusieurs **animations à destination du grand public**. En avril 2026, une animation nocturne sur le thème des amphibiens a réuni une vingtaine de personnes à **Saint-Cyr-sur-Morin**. Une autre animation sur les chauves-souris le 29 août 2026 à **Orly-sur-morin** a réuni également 22 personnes.



Ces animations sont l'occasion pour le grand public d'apprendre à **connaître la biodiversité présente sur les communes de la vallée du Petit Morin**.

Mais c'est également le moment pour **valoriser les actions menées sur le site Natura 2000** comme les travaux de restauration avec les propriétaires privés, la création de mares et d'ornières menées en conciliation avec les communes et des différents leviers d'actions pour protéger ces espèces et leur habitat.

Ces moments d'échanges sont toujours particulièrement enrichissants et permettent aux communes de rassembler les citoyens autour d'un patrimoine naturel riche sur la vallée du Petit Morin.



Et les plus jeunes...

Le CPIE des Boucles de la Marne sensibilise également les plus jeunes dans les écoles des communes du site Natura 2000 comme à l' **école primaire de Villeneuve-sur-Bellot** et l' école maternelle **Les p'tits aventuriers de Saint-Cyr-sur-Morin**.

Les élèves ont travaillé sur une **fresque de la biodiversité du Petit Morin** ciblée sur les espèces et les paysages emblématiques de cette vallée. L'objectif est que les élèves puissent poursuivre cette fresque tout au long de l'année en classe et qu'elle soit un véritable outil pour l'enseignant(e).

Ce sont en tout 4 classes différentes qui ont bénéficié de l'animation avec **90 élèves au total**.



créations réalisées par les élèves de primaire de Villeneuve-sur-Bellot, 2026 pendant l'animation "fresque Natura 2000".

La Fédération de pêche du 77 propose chaque année une animation gratuite aux établissements scolaires du site Natura 2000. Elle s'articule en deux parties : une présentation théorique en classe le matin sur le fonctionnement des rivières, l'anatomie des poissons et le programme Natura 2000 et une animation sur le terrain l'après-midi pour apprendre à reconnaître les invertébrés aquatiques qui peuplent la rivière proche de l'école.



Sensibiliser les élus et valoriser le territoire

Le 5 mai 2026, le **vice-président chargé de la transition écologique, du climat et de la biodiversité, M. Yann Wehring**, s'est rendu sur place pour visiter le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin ». Dans un premier temps en salle, les deux structures animatrices ont pu lui présenter les principaux enjeux du site. Un second temps sur le terrain a permis de présenter les travaux de restauration des milieux humides et aquatiques réalisés entre 2023 et 2026 grâce aux financements de la Région Île-de-France.

La préservation de la biodiversité constitue ainsi un levier concret pour protéger les habitants, leurs biens et leur cadre de vie. Le dialogue engagé avec les propriétaires riverains illustre la pertinence de la démarche Natura 2000, capable de concilier enjeux écologiques, sécurité des personnes et adaptation du territoire face à l'intensification des événements climatiques.



Visite de terrain d'une mare réaménagée dans une prairie pâturée à Boitron : pose de clôture et pose d'une pompe à nez pour l'abreuvement du bétail.



Visite de terrain des travaux sur le ru de la Fonderie à Orly-sur-Morin avec les élus, le VP de la Région IDF, le Président de la Fédération de Pêche, etc.

Concernant les milieux aquatiques, cette visite a permis d'évoquer le projet de restauration des berges du ru de la Fonderie à Orly-sur-Morin. Ce projet poursuit un double objectif : remettre en état les zones touchées par les crues historiques de 2024 et favoriser le retour d'habitats propices aux espèces aquatiques, notamment l'écrevisse à pattes blanches, dont il s'agit du seul site où l'espèce est recensée en Seine-et-Marne.

Cette visite de terrain a confirmé l'importance d'une approche intégrée, où la connaissance écologique, l'action locale et l'écoute des habitants se conjuguent pour construire des solutions durables.

Nos remerciements à M. Lionel LEGROS, Maire d'Orly-sur-Morin de nous avoir accueillis dans les locaux municipaux et aux élus communaux qui étaient présents lors de cette journée riche en échanges.

ENQUÊTES SONNEUR À VENTRE JAUNE ET CUIVRÉ DES MARAIS



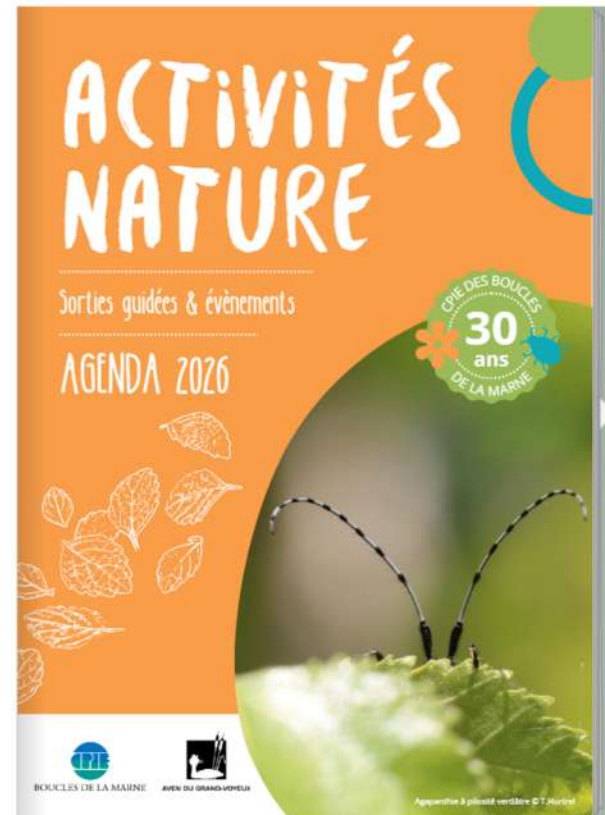
Il est toujours temps de participer aux enquêtes mises en place afin d'améliorer la connaissance sur la répartition de ces deux espèces en Seine-et-Marne : le **Sonneur à ventre jaune** et le **Cuivré des marais**, ainsi que sur les espèces de chauves-souris.

Vous avez vu une de ces espèces ? Rien de plus simple ! **Scannez le QR Code ci-contre et participez à l'amélioration des connaissances sur leur répartition.** Ceci est également une opportunité de vous impliquer sur la conservation et connaissance de la biodiversité.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

Pour plus d'informations sur le programme, consultez l'**Agenda des activités 2026** du CPIE des Boucles de la Marne.



CONTACTS ANIMATION NATURA 2000

CPIE des Boucles de la Marne
MILIEUX TERRESTRES
Linda DE CLERCK
Charlotte GIORDANO
natura2000.petitmorin@cpiе-bouclesdelamarne.fr
06 73 20 15 85 / 06 80 48 07 95 / 01 64 33 22 13



Fédération de Seine-et-Marne pour la
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
MILIEUX AQUATIQUES
Marion GRIMAUD
natura2000@federationpeche77.fr
06 82 43 25 37 / 01 64 39 03 08

